RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00091
Numéro SIREN : 435 251 541
Nom ou dénomination : SODISAR

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2021 sous le numéro de dépôt 1825

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SAVERNE

RCS - 7 Rue du Tribunal - CS 50135
67703 SAVERNE CEDEX

SELARL DFC

15 rue DHAVERNAS BP 71024
80010 AMIENS CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 2001 B 91 / 2021-B-1825

Le greffier du tribunal judiciaire de Saverne certifie qu'il a reçu le 19/05/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2020.

Concernant la société

SODISAR
Société par actions simplifiée
route de Phalsbourg
67260 Sarre-union

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-1825 le 31/05/2021

R.C.S. SAVERNE TJ 435 251 541 (2001 B 91)

Fait à SAVERNE le 31/05/2021,

LE GREFFIER



PARTENAIRE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

SAS SODISAR Centre E.LECLERC
Route de Phalsbourg

67260 SARRE UNION

EC PARTENAIRE

Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre des expert-comptables d'ALSACE.

6 RUE ICARE
67960 ENTZHEIM

Tel : 03.88.24.72.24
Web : www.ecpartenaire.com
Fax: 03.88.24.14.30

Etats financiers au 31/03/2020

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS SODISAR Centre E.LECLERC** relatifs à l'exercice du **01/04/2019** au **31/03/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**6 207 102** euros
Chiffre d'affaires :	**572** euros
Résultat net comptable :	**116 334** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ENTHZEIM
Le 24/07/2020

Signature

Bilan Actif

CERTIFIE CONFORME

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020			31/03/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 275 575		5 275 575	5 269 585
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	488 985		488 985	780 144
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 100		1 100	1 100
	TOTAL (II)	**5 765 660**		**5 765 660**	**6 050 829**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	27 330	11 587	15 743	70 673
	Autres créances	364 159		364 159	477 336
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	59 339		59 339	75 719
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 201		2 201	6 411
	TOTAL (III)	**453 030**	**11 587**	**441 442**	**630 140**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 218 690**	**11 587**	**6 207 102**	**6 680 969**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 1 100
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

CERTIFIE CONFORME

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020	31/03/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	38 200	38 200
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 820	3 820
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 754 020	4 576 955
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**116 334**	**377 079**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 912 374**	**4 996 055**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	66 845	66 845
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**66 845**	**66 845**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	143 516	428 006
	Emprunts et dettes financières divers	905 463	391 166
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 630	63 130
	Dettes fiscales et sociales	109 463	734 925
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	812	842
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 227 884**	**1 618 069**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**6 207 102**	**6 680 969**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	116 334,43	377 079,44
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 227 884	1 618 069
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				3 014 371
	Production vendue (Biens)				849
	Production vendue (Services et Travaux)	572		572	310 723
	Montant net du chiffre d'affaires	572		572	3 325 944
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			21 292	73 716
	Autres produits			1 410	140 079
	Total des produits d'exploitation (1)			23 275	3 539 739
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			(194 712)	(35 079)
	Variation de stock				3 014 460
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				12 023
	Autres achats et charges externes			35 934	88 680
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 841	96 386
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				15
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			11 587	11 587
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			15	11 763
	Total des charges d'exploitation (2)			(132 334)	3 199 835
	RESULTAT D'EXPLOITATION			155 609	339 904

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/03/2020	31/03/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		**155 609**	**339 904**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		1 103
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 742	1 702
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 742**	**2 805**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	15 942	19 631
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**15 942**	**19 631**
RESULTAT FINANCIER		**(14 200)**	**(16 826)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**141 409**	**323 078**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 387	166 487
	Sur opérations en capital	315 247	1 230 270
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**320 634**	**1 396 758**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	298 527	1 222 829
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**298 527**	**1 222 829**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**22 107**	**173 929**
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		47 182	119 927
TOTAL DES PRODUITS		**345 651**	**4 939 301**
TOTAL DES CHARGES		**229 316**	**4 562 222**
RESULTAT DE L'EXERCICE		**116 334**	**377 079**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	1 742	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	12 178	

Etats financiers au 31/03/2020

ANNEXE LEGALE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 207 102** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **345 651** euros et un total **charges** de **229 316** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **116 334** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/03/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

normale de l'entreprise.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			6 280		6 280	
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			6 280		6 280	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 269 585		7 078		1 088	5 275 575
	Autres titres immobilisés	780 144				291 159	488 985
	Prêts et autres immobilisations financières	1 100					1 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 050 829		7 078		292 247	5 765 660
	TOTAL	6 050 829		13 358		298 527	5 765 660

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	1 542			1 542
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	65 303			65 303
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 845			66 845
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	11 587	11 587	11 587	11 587
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 587	11 587	11 587	11 587
	TOTAL GENERAL	78 432	11 587	11 587	78 432
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		11 587	11 587	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 100		1 100
	Clients douteux ou litigieux	13 094	13 094	
	Autres créances clients	14 236	14 236	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 521	5 521	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	316 973	316 973	
	Débiteurs divers	41 665	41 665	
	Charges constatées d'avances	2 201	2 201	
	TOTAL DES CREANCES	**394 790**	**393 690**	**1 100**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	143 516	143 516		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	68 630	68 630		
	Personnel et comptes rattachés	17 024	17 024		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	20 076	20 076		
	Taxes sur la valeur ajoutée	69 513	69 513		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 850	2 850		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	905 463	905 463		
	Autres dettes	812	812		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 227 884**	**1 227 884**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	284 372
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	382 600

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		134 571		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		519 020		

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**		31/03/2020
Total des Produits à recevoir		430
Autres créances		430
Inter courus a recevoir	*430*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020
Total des Charges à payer		**30 695**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**48**
Interets courus s/emp	*48*	
Emprunts et dettes financières divers		**12 178**
Inter.courus s/c.cour.associes	*12 178*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**15 620**
Fact achats n/parven.	*15 620*	
Dettes fiscales et sociales		**2 850**
Etat - charges a payer	*2 850*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/03/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**2 201**
Charges constatées d'avance d'exploitation		2 201	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 201**

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/03/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/03/2019	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/03/2020
Capital social	38 200				38 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	3 820				3 820
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 576 955	177 064			4 754 020
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	377 079	(377 079)		116 334	116 334
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**4 996 055**	**(200 015)**		**116 334**	**4 912 374**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 200 015

[1] dont dividende provenant du résultat n-1 200 015

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 796 040

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 796 040

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (83 681)

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 820,00	10,0000	38 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**3 820,00**	**10,0000**	**38 200,00**

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	572		572
TOTAL	**572**		**572**

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		141 409	40 992	100 417
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		22 107	6 190	15 917
RESULTAT COMPTABLE		**163 517**	47 182	**116 334**

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/03/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautions solidaire de Monsieur MALVOISIN au profit de la banque EDEL		143 469	
Caution solidaire de la société ANSOL			143 469
Caution solidaire à SCI HULO au profit de la banque CIC EST		190 000	
		333 469	143 469
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		333 469	143 469
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants		143 469	
Les filiales			143 469
Les participations			
Les autres entreprises liées		190 000	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** — 31/03/2020

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
ANSOL, ROUTE DE PHALSBOURG, 67260 SARRE-UNION	88 000	3 453 560	98,36	5 060 575	5 060 575
BRASSERIE DE LA SARRE, ROUTE DE PHALSBOURG, 67260	220 000	(79 809)	97,73	215 000	215 000
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI HULO, ROUTE DE PHALSBOURG, 67260 SARRE-UNION	2 000	(105 944)	50,00	1 000	1 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
ANSOL, ROUTE DE PHALSBOURG, 67260 SARRE-UNION			36 737 889	459 030	
BRASSERIE DE LA SARRE, ROUTE DE PHALSBOURG, 67260			470 765	(26 375)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI HULO, ROUTE DE PHALSBOURG, 67260 SARRE-UNION	134 141	190 000		(8 619)	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		134 571	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		519 020	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers		1 742	
Charges financières			
Charges financières		8 335	
Autres éléments			

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020
Total des produits exceptionnels		**320 634**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**5 387**
Produits exceptionnels	*5 387*	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**315 247**
Produits des cessions d'élé. d	*23 000*	
Produits cessions immo financ,	*292 247*	
Total des charges exceptionnelles		**298 527**
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**298 527**
Valeurs comptables des élé. d'	*6 280*	
Valeur comptable des éléments	*292 247*	
Résultat exceptionnel		**22 107**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en **euros**	31/03/2020
REMBOURSEMENT ASSURANCE	4 595
REMBOURSEMENT FOURNISSEUR	4 110
AIDE EMBAUCHE	1 000
TOTAL	9 705

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**	VDB							
	31/03/2020	31/03/2019	%	%	31/03/2020	31/03/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur		4 942		*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total		4 942		*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL		4 942		*100,00*				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Etat exprimé en **euros**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2003, la société SAS SODISAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SODISAR. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société SODISAR SAS est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SODISAR SAS, société mère
- ANSOL SAS (filiale)
- SAS Brasserie de la Sarre (filiale)

2) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément ; la société mère enregistrant dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5) Déficit reportable

Néant

6) Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

greffe

SODISAR

Société par Actions Simplifiée au Capital de 38 200 Euros

Siège Social : Route de Phalsbourg
67260 - SARRE UNION

435 251 541 R.C.S. SAVERNE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 17 SEPTEMBRE 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 MARS 2020 se soldant par un bénéfice de 116.334 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 116.334,00 €
- Aux Associés, un dividende de 116.334,00 €

Pour parfaire cette distribution afin de la porter à la somme de 300.022,80 Euros, l'Assemblée décide de prélever une somme de 183.688,80 Euros sur le poste « Autres Réserves ».

Le revenu attaché à chaque action s'élève à SOIXANTE DIX HUIT EUROS ET CINQUANTE QUATRE CENTIMES (78,54 €).

Ce dividende sera payé au siège social à compter du 15 Octobre 2020.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit:

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	300.022,80 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/03/2019	200.015,20 €	/
31/03/2018	200.015,20 €	/
31/03/2017	/	/

CERTIFIE CONFORME

greffe

SODISAR

Société par Actions Simplifiée au Capital de 38 200 Euros

Siège Social : Route de Phalsbourg
67260 - SARRE UNION

435 251 541 R.C.S. SAVERNE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 17 SEPTEMBRE 2020

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 MARS 2020 se soldant par un bénéfice de 116.334 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 116.334,00 €
- Aux Associés, un dividende de 116.334,00 €

Pour parfaire cette distribution afin de la porter à la somme de 300.022,80 Euros, l'Assemblée décide de prélever une somme de 183.688,80 Euros sur le poste « Autres Réserves ».

Le revenu attaché à chaque action s'élève à SOIXANTE DIX HUIT EUROS ET CINQUANTE QUATRE CENTIMES (78,54 €).

Ce dividende sera payé au siège social à compter du 15 Octobre 2020.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit:

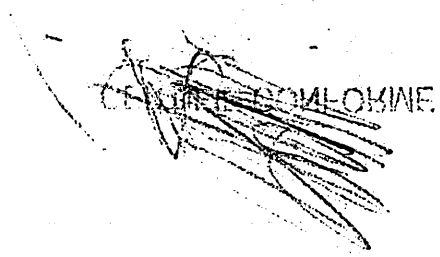
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	300.022,80 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/03/2019	200.015,20 €	/
31/03/2018	200.015,20 €	/
31/03/2017	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME



EXEMPLAIRE GREFFE

SODISAR

Société par actions simplifiée
au capital de 38 200 €

Siège social : Route de Phalsbourg
67260 SARRE UNION

SIRET : 435 251 541 00015
APE : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2020

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE SODISAR,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 13 septembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SODISAR, relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 03/06/2020 sur la base des éléments disponibles à la date dudit arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, arrêté le 03/06/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

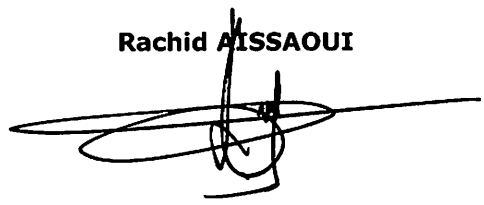
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 31 août 2020

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Représenté par :

Rachid AISSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.